

Un accord a été trouvé entre le groupe Rocca, propriétaire de [MARITIMA FERRIES](#) / T : 04.91.56.32.00 (siège à Marseille) et [CORSICA FERRIES FRANCE](#) / T : 04.95.32.92.19 (siège à Bastia). Le dirigeant Patrick Rocca rejoint les 14 associés fondateurs de la société contre un apport de MCM-Maritima Ferries. MCM Maritima Ferries voit sa présidence ainsi assurée par le holding Corsica Maritima. Le tribunal de commerce de Marseille a rendu son jugement et confirme que Patrick Rocca est devenu pleinement propriétaire de l'ancienne SNCM. Il peut donc agir librement dans le respect du plan de cession.